

Île-de-France : moins de chômage parmi les jeunes de moins de 25 ans qu'ailleurs en France

L'objectif 8 vise à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

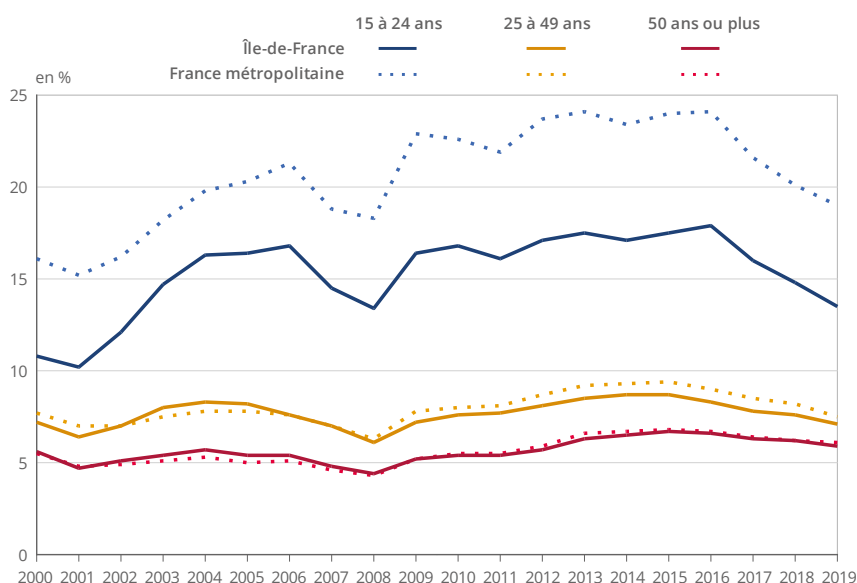
Depuis 2005, le taux de chômage francilien est inférieur à la moyenne nationale, grâce à un taux plus faible parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans. Le taux d'emploi et la part des jeunes non insérés sont également à l'avantage de la région. Néanmoins, la Seine-Saint-Denis fait figure d'exception au sein de la région.

L'Île-de-France est une région dynamique en matière d'emploi. En 2018, le **taux d'emploi** y est de 67,0 % contre 64,7 % en France métropolitaine. Il est plus faible pour les femmes que pour les hommes : 64,4 % contre 69,8 %.

En 2019, avant la crise sanitaire, le **taux de chômage** au sens du BIT est de 7,4 % en Île-de-France, contre 8,2 % en France métropolitaine. Depuis 2008, il se maintient chaque année entre 0,8 et 1,2 point en dessous du taux national. Ce taux est particulièrement bas parmi les personnes actives de 15 à 24 ans : 13,5 % contre 19,0 % en France métropolitaine ► **figure 1**. Cependant, il existe de fortes disparités entre les départements de la région. Les taux globaux les plus bas sont observés dans les Yvelines (6,4 %), les Hauts-de-Seine (6,5 %) et à Paris (6,5 %) et le taux le plus élevé en Seine-Saint-Denis (10,8 %) ► **figure 2**.

Selon le recensement de la population de 2018, près de la moitié des chômeurs (44 %) étaient des **chômeurs de longue durée**, soit une proportion comparable

► **1. Évolution de 2000 à 2019 du taux de chômage (au sens du BIT) par tranche d'âges en Île-de-France et en France métropolitaine**



Lecture : en 2019, en Île-de-France, le taux de chômage au sens du BIT parmi la population active âgée de 15 à 24 ans est de 13,5 % contre 19,0 % en France métropolitaine.
Champ : population active (occupée ou non) âgée de 15 ans ou plus, rattachée au lieu de résidence.
Sources : Insee, enquête Emploi et taux de chômage localisé.

Taux d'emploi en 2018

67,0 %
en Île-de-France



64,7 %
en France métropolitaine

Jeunes de 18 à 25 ans non insérés

18,5 %
en Île-de-France



21,3 %
en France métropolitaine

à celle de la France métropolitaine. En Seine-Saint-Denis, elle est la plus élevée : 48 %.

En outre, en 2018, la part des jeunes de 18 à 25 ans **non insérés** est inférieure à la moyenne nationale : 18,5 % contre 21,3 %. Cette part est maximale en Seine-Saint-Denis (26,8 %) et minimale à Paris (12,6 %), département où les poursuites d'études supérieures sont nettement plus fréquentes. ●

► Pour en savoir plus

- **Chevrot J., Debosque M., « Bilan économique 2019 - 2019, année de référence pour l'économie francilienne dans un contexte de crise sanitaire », Insee Conjoncture Île-de-France n° 29, juin 2020.**

► 2. Indicateurs sur l'emploi et sur le chômage en France métropolitaine et en Île-de-France, par département

en %

	Taux de chômage en 2019	Taux d'emploi en 2018	Part en 2018 de jeunes de 18 à 25 ans non insérés	Part en 2018 de chômeurs de longue durée dans l'ensemble des chômeurs
Paris	6,5	69,3	12,6	44
Hauts-de-Seine	6,5	70,3	15,0	43
Seine-Saint-Denis	10,8	59,8	26,8	48
Val-de-Marne	7,4	66,5	18,5	45
Seine-et-Marne	6,9	67,9	21,2	42
Yvelines	6,4	68,8	17,1	42
Essonne	6,7	67,5	20,0	41
Val-d'Oise	8,5	65,2	21,7	44
Île-de-France	7,4	67,0	18,5	44
France métropolitaine	8,2	64,7	21,3	44

Lecture : dans les Yvelines, en 2019, le taux de chômage au sens du BIT est de 6,4 %. Parmi l'ensemble des chômeurs en 2018, 42 % étaient au chômage depuis un an ou plus.

Champ : population rattachée au lieu de résidence.

Sources : Insee, enquête Emploi, taux de chômage localisé, recensement de la population 2018.

► Pour comprendre

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne âgée de 15 ans ou plus sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines et qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois.

Les **chômeurs au sens du recensement de la population** sont, d'une part, les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail et, d'autre part, les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.



► Définitions

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre d'actifs au sens du BIT. Il est calculé à partir des moyennes annuelles des données trimestrielles.

Un **chômeur de longue durée** au sens du recensement est un actif au chômage depuis un an ou plus.

Un jeune (de 18 à 25 ans) est considéré comme **non inséré** s'il n'est ni élève, ni étudiant, ni stagiaire non rémunéré, ni en emploi.

Au sens du recensement de la population l'étudiant est une personne dont l'activité principale est de suivre une formation d'enseignement post-secondaire (relevant ou non de l'enseignement supérieur).